



Paris le 22 avril 2020

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Mesures de gestion des marchés : La Commission européenne franchit un premier pas important... Mais les moyens financiers devront suivre!

Face aux déséquilibres de marché qui se forment dans les différentes productions agricoles, la FNSEA et JA ont demandé, depuis le début de la crise, à la Commission européenne d'intervenir. Nous avons enfin été entendus!

La Commission met ainsi sur la table plusieurs mesures que nous appelions de nos vœux : aide au stockage privé, dérogation au droit de la concurrence pour la gestion des volumes au travers l'article 222 de l'OCM et flexibilité dans les programmes sectoriels.

Pour autant, certains secteurs non ciblés par la Commission européenne méritent encore une attention particulière de l'UE : aucune filière ne peut être mise de côté, il en va de leur pérennité. De même, la FNSEA et JA espèrent aussi des réponses sur la demande de mesures liées aux importations qui risquent d'aggraver les déséquilibres de marchés.

Enfin, nous attendons des précisions capitales sur les montants engagés par la Commission : déclencher les outils est une étape majeure, mais il faut un budget additionnel à la hauteur dans le temps. Nous demandons également de vrais outils d'anticipation et de gestion de crise qui permettront d'avoir une meilleure réactivité dans l'accompagnement des exploitations. L'efficacité des mesures dépendra des montants réellement nouveaux qui seront alloués.

La crise sanitaire du Covid19 est dramatique : ne la laissons pas déboucher sur une crise agricole ! Déjà, les déséquilibres ne sont pas négligeables pour certaines productions. La mobilisation doit être pleine et entière. La Commission et les 27 Etats membres en semblent maintenant pleinement conscients, l'ampleur des réponses apportées doit donc être à la hauteur !

## Contacts presse: